

Charte des engagements RGPD

Afin de nous conformer au Règlement Général pour la Protection des Données ainsi que pour faciliter la mise en conformité de nos clients, nous nous engageons à mettre en oeuvre et garantir dans la durée les pratiques suivantes :

1. Actualiser la **cartographie** de nos outils liées aux traitements de données personnelles ;
2. Mettre en place un **registre des traitements** dans notre entreprise ;
3. Respecter nos engagements contractuels de **responsable des traitements ou sous-traitant** liés au traitement des données personnelles dans le cadre du RGPD ;
4. Collecter les données personnelles dans le **cadre légal** ;
5. **Notifier toute violation des données**, une fois le périmètre impacté identifié ;
6. Prendre les mesures nécessaires pour vous **garantir un niveau de sécurité** des données et des traitements adaptés aux risques ;
7. Permettre aux personnes dont les données personnelles sont collectées de **faire valoir leurs droits** (accès, rectification, portabilité) en utilisant le mail contact@expertetconseil.fr ;
8. Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter des données personnelles soient engagées contractuellement à une **obligation de confidentialité** ;
9. Nous assurer que tout éventuel partenaire ou sous-traitant ultérieur présente des **garanties suffisantes** pour la protection des données personnelles.

À Saint-Rémy de Provence, le 1er juillet 2024

Ivan TOCCHIO

Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Expert-judiciaire